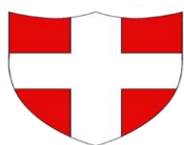


MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

Tarentaise - Chablais - Haute-Savoie - Faucigny - Savoie Propre - Genevois - Maurienne



Pourquoi le M.C.V.S.

RASSEMBLER - RESTAURER - BENEFICIER

Notre TERRITOIRE possède des droits attribués par les puissances.

Le M.C.V.S. existe, si cela vous interpelle ADHEREZ pour les retrouver.



LA LETTRE DE LA SAVOIE

Petit descriptif de notre pays LA SAVOIE (source Dauphiné Libéré du 18 octobre 2018)

Population : 1 222 142 habitants—superficie : 10 416,3 km²—budget : 1 750 000 000 €/an

Fonctionnaires : 125 000 pour un coût de 5 700 000 000 €/an

P.I.B./habitants : 48 500 soit un P.I.B. pour la SAVOIE : 59 275 000 000 €/an

Au taux actuel de fiscalité imposé par l'Etat français de 50% la Savoie (73/74) rapporte cet Etat :

30 milliards €

Densité de la population : 122 habitants au km², ce qui, compte tenu des zones de montagne non constructives, des lacs, des barrages et des cours d'eau, font que la Savoie est aujourd'hui une des zones d'Europe où la densité de population est la plus importante au km² utilisable.

En fonction de ce qui précède la Savoie vous propose une autre solution que le regroupement des deux départements, proposé par les présidents des conseils généraux de Savoie et de Haute-Savoie.

En effet compte tenu de l'évolution de notre environnement, nous habitants de Savoie souhaitons vous offrir un autre avenir.

Aujourd'hui nos communes disparaissent au profit de mégas communautés isolant un peu plus les citoyens de leur centre de décision.



Notre permanence tous les samedis matin de 10 h à 12 h sur le parvis du Sénat (Tribunal de Chambéry).

Depuis cinq ans, Nous sommes essentiellement actifs et agissants.

Si dans d'autres régions cette organisation territoriale peut être avantageuse, il n'en est rien dans nos régions de montagnes, car chaque commune a ses problèmes particuliers du fait de son implantation ou de sa situation sur notre territoire.

Aujourd'hui la mondialisation supprime de plus en plus d'emplois primaires et secondaires du fait des délocalisations de nos industries, ne restant que les emplois tertiaires du tourisme ou des activités s'y rattachant.

Aujourd'hui, on nous vante à grand renfort de spots publicitaires la richesse de la diversité du repeuplement en cours.

Eh bien, nous habitants de Savoie voulons conserver notre particularisme de montagnard pour en faire parti au même titre que les autres, car nous pensons que ce qui fait notre diversité peut apporter une grande richesse dans l'organisation future de notre environnement politique, économique et culturel.

Aujourd'hui nous voulons protéger nos montagnes de cette urbanisation incontrôlée qui ravage nos pâturages, nos torrents et nos lacs de montagne, nos vallées deviennent des couloirs de circulation de plus en plus polluants et nos plaines d'une fertilité exceptionnelle disparaissent pour laisser place au béton et aux zones industrielles.

Nous habitants de Savoie voulons un autre avenir pour les futures générations.

Pour cela nous demandons le retour à la SOUVERAINETE de notre TERRITOIRE, la Savoie, afin d'en reprendre la gestion pour apporter les solutions viables dans un esprit de dialogue pour l'intérêt du plus grand nombre.

Organisé en collégiale, notre groupe de propositions travaille dans ce sens et se tient à votre disposition pour vous informer et répondre à vos interrogations.

De la Sabaudia à la Savoie

Bien avant le début de notre ère, les Celtes Allobroges comprennent l'importance des grands cols entre la vallée du Rhône et celle du Pô. Ces passages sont soumis à leur surveillance. Leurs territoires s'étendent entre Genève et Vienne, ainsi ils peuvent entrer en contact avec le monde méditerranéen et en particulier Rome qui était déjà maîtresse de la Provence.

Le régime romain ne leur convenant pas, ils se soulèvent et luttent, mais à la fin ils doivent s'y soumettre.

Les populations alpines comme les Centrons en Tarentaise, les Graiocèles en Maurienne, les Salasses en Vallée d'Aoste, bien moins dociles, livrent aux troupes romaines de nombreux combats. Rome ne pouvant admettre que la nouvelle Gaule conquise soit séparée par des tribus alpines, elle apprivoise non sans mal ces rudes habitants.

La paix romaine établie, l'Allobrogie s'éveille vers de nouveaux destins. Les premiers sentiers celtes sont transformés en voies de communications et ainsi se développent le commerce et les monnaies d'échanges.

Rome se consacre à appliquer des remaniements administratifs mais elle sait et doit surtout respecter les limites entre les différentes vallées et l'Allobrogie.

Après le massacre de la légion Thébaine à Agaune dans le Valais, naît cette nouvelle puissance qui amène en Sapaudia, puis en Gaule et enfin à Rome, le Christianisme, plus tard, les invasions barbares provoquent des flux migratoires et Rome en échange de services rendus au sein de ses armées installe les Burgondes en Sapaudia.

Ainsi naît le royaume de Burgondie, sa capitale Genève et à sa tête Gondebaud. C'est à Ambérieu que fut rédigée la fameuse loi Gombette en 501 après J.C.

Bien des péripéties amènent la chute du royaume de Burgondie et l'empire Franc lui succède, guidé par Charlemagne.

A la tête des armées, il franchit les Alpes, vainc les Lombards et reçoit de la main du Pape la couronne de l'Empire d'Occident. Il divise alors la Sapaudia en provinces dont les noms et les contours perdurent de nos jours ; Maurienne, Tarentaise, Faucigny, Chablais, Genevois et la Savoie telle qu'on l'appelle aujourd'hui.

Les abus commis par les invasions Sarrasines au IX^{ème} et X^{ème} siècle condamnent plusieurs générations de la Sapaudia à une triste existence. Après une époque très tourmentée, il émerge une nouvelle société aux besoins en particulier matériels : des terres pour nourrir, des forces pour se défendre du pillage...

Les hommes qui avaient survécu à tous ces périls s'organisent, ainsi naît la féodalité. Un personnage en particulier, Humbert aux Blanches Mains (qui laissera un bel héritage à Adélaïde de Suse) perçoit l'importance des grands cols, des passages stratégiques et commerciaux et il en prend le commandement ! Il fonde sa dynastie sur le territoire de la Sapaudia qui deviendra plus tard la Maison de Savoie et son territoire, la Savoie.

Le Comte Amédée III s'illustre lors des croisades. C'est à Acre, assiégée par les sarrasins, que le chef des armées des hospitaliers de Rhodes est tué. Le Comte de Savoie en prend alors le commandement et remporte la victoire.

Amédée III devient Chevalier de l'ordre des Hospitaliers de Rhodes et donne à la Savoie l'étendard à croix blanche que nous connaissons de nos jours et qui représente encore aujourd'hui notre patrie.

La lignée des Comtes Amédée donne à la Savoie de nouveaux territoires. Suite, aux actions menées par le père Amédée VI, surnommé le Comte Vert, en l'an 1388, le fils Amédée VII peut grâce à son habile diplomatie acquérir du Comte de Provence de nouvelles terres : Coni et la vallée de la Sture, Barcelonnette et la Tinée et enfin Nice. La Savoie a désormais une fenêtre sur le monde méditerranéen. Plus personne ne peut franchir les Alpes sans passer par chez eux ! Le 19 février 1416, l'Empereur Sigismond érige le Comté de Savoie en Duché, Amédée VIII en devient le premier Duc. Entre décembre 1418 et début 1419 à Turin, Amédée VIII impose sa souveraineté non par l'autorité mais grâce au respect des franchises et usages des autonomies locales. Ainsi le Piémont est incorporé aux Etats de Savoie. Par sagesse, il épargne au Duché la guerre de 100 ans et procure richesse et sûreté à l'Etat Savoisien. Il devient Pape en 1439 sous le nom de Félix V. Il s'ensuit une période de troubles et d'occupation par les troupes françaises, ensuite la libération.

Devant l'insécurité persistante entretenue par la France, le Duc Emmanuel-Philibert 1^{er} en 1563 fait modifier le centre de gravité du Duché et transférer son gouvernement de Chambéry à Turin... Suite, aux défaites des armées de Louis XIV au siège de Turin, le traité d'Utrecht permet à Victor-Amédée II de prendre le titre de Roi de Piémont Sardaigne. Il promulgue en 1723 les royales constitutions avec réglementation de l'instruction publique, de la conduite des magistrats, du cadastre et à partir de 1728 l'abolition du servage.

A la succession au trône d'Espagne, Charles-Emmanuel III refusant de prendre part à la guerre de 7 ans, 1742 à 1749 la Savoie est de ce fait occupée par les armées espagnoles. Le traité de 1760 est ratifié par la France et le Royaume de Piémont Sardaigne peut fixer de manière définitive la frontière entre les deux états.

A la fin du XVIII^{ème} siècle, une folie sanguinaire s'abat sur l'Europe... En 1792, notre Savoie sous le règne de Victor-Amédée III vit des moments difficiles avec beaucoup de sang versé, de pillages et de destructions, accompagnés d'une soif de pouvoir irréfrenable et tout cela porte à la division de notre pays et à la perte définitive de Nice.

Pendant près d'un quart de siècle, l'Europe d'occident à l'orient, voit ses terres maculées de sang.

Enfin, au début de ce XIX^{ème} siècle une éclaircie, une bise frémissante souffle et dissémine une sagesse vagabonde ! Le 20 novembre 1815 est ratifié le traité de Vienne redéfinissant les nouveaux fondements de l'Europe.

Sur le trône du Royaume de Piémont Sardaigne se succèdent Charles-Emmanuel IV, puis Victor-Emmanuel 1^{er}.

Charles-Félix est très attaché à cet état formé par huit siècles d'épreuves. Sa politique vise au bien-être de la population grâce à une bonne préparation de l'armée sarde ainsi qu'aux grands travaux entrepris, les Savoisien, jouissent en plus d'une fiscalité avantageuse. Il visite plusieurs fois le Duché sans oublier les hameaux les plus reculés acceptant de bonne grâce le logis qu'on lui offre et qui n'a rien de princier ! Charles-Félix aimait la Savoie. De ses propres deniers il acheta les ruines de l'Abbaye de Hautecombe et la fit restaurer. Dernier descendant direct de la ligne des Blanches Mains, il voulut que sa dépouille repose dans la terre de ses ancêtres en l'Abbaye de Hautecombe.

Suite au prochain numéro.../...

SAVOIE FEDERALE
et son M.C.V.S.
fêteront le 19 février 1416
au restaurant : L' Auberge
« DU BOUCANIER » à
DOUSSARD, le MARDI 19
FEVRIER PROCHAIN à
partir de MIDI
Réservation et plus amples
renseignements, auprès de
votre responsable de province,
également au 06.74.62.26.00
avant le
05 FEVRIER prochain.

A L' occasion de cette nouvelle année, acceptez de la
collégiale et du M.C.V.S., nos vœux les plus
chaleureux pour une année pleine de projets.

Appel à cotisation

En ce début d'année 2019, nous invitons les adhérents et lecteurs de ce bulletin à nous adresser avant le 28 février 2019 leur cotisation pour l'année qui vient de démarrer, règlement accompagné au besoin du formulaire d'adhésion qu'ils ont reçu s'il s'agit d'un renouvellement.

Le montant de la cotisation est inchangé et fixé à :

30 € par personne - 50 € par couple - 15 € par étudiant.

Chaque adhérent contribue à la vie des associations en versant régulièrement sa cotisation. Tout membre à jour de sa cotisation pourra participer aux assemblées générales dont la date sera fixée courant mars. Vous pouvez procéder au règlement par chèque libellé au nom de l'association du M.C.V.S. à l'adresse suivante de notre siège social :

M.C.V.S. - 540, route de Cons-Sainte-Colombe - 74210 FAVERGES

Vous désirez vous procurer un
Jeu de support de plaque d'immatriculation,
Une carte d'identité ou
Adhérer à notre mouvement ?

Contactez nos Vice-présidents, ainsi que les personnes citées en fin de bulletin ou simplement sur notre site internet etatfederaldesavoie.com



Halte à la sous-france – que vive la Savoie Fédérale

L'avenir de la Savoie entre les mains des deux individus de la politique locale, les Sieurs GAYMARD et MONTEIL respectivement président du conseil général de Savoie et de Haute-Savoie.

Donc c'est de votre avenir sur le territoire de Savoie que ces deux personnages s'échangent actuellement des gentillesses par l'intermédiaire du Dauphiné Ligoté.

C'est actuellement le premier acte : celui du « je t'aime moi non plus », l'acte qui a la vertu de remplir trois pages de notre fameux monopole de presse, le Dauphiné Ligoté.

Les hostilités étant déclenchées par Monsieur GAYMARD qui ose demander à sa majesté MONTEIL de réfléchir au regroupement des deux départements pour former le département de Savoie Mont-Blanc.

Pour ceux qui connaissent un peu l'histoire de notre pays, la Savoie a déjà eu cette appellation sous Napoléon 1er, ce qui représente pour nous Savoisien(ne)s et Savoisien(ne)s une sacrée avancée !!! et dire que l'on nous reproche si souvent de ne parler que du passé !!

Bref, il faut remarquer quand même que Monsieur GAYMARD dans son courrier, fait de temps en temps référence à notre passé pour préparer son avenir, tandis que l'autre reste complètement à l'ouest !! mais rien d'étonnant pour l'avoir entendu se plaindre de se faire bousculer verbalement par quelques citoyens déçus lors de la réunion sur le grand Annecy à Sévrier.

Ce monsieur n'aime pas les reproches, pourtant Monsieur MONTEIL vous l'avez voulu votre place, alors maintenant assumez et acceptez les reproches quand vous faites des conneries.

Si l'initiative de Monsieur GAYMARD paraît intéressante pourquoi ne pas appeler tout simplement la réunion des deux départements « SAVOIE » ???

La Savoie comme il est précisé dans le courrier de Monsieur GAYMARD, a des frontières historiques, et c'est important car cela facilitera la RECONNAISSANCE de la Savoie.

Tout le monde en serait gagnant car ça permettrait de régler tous les problèmes de notre pays de montagne !

Aujourd'hui nous nous rendons compte que chacune des communautés de communes essayent de régler leurs difficultés égoïstement sans tenir compte de leur environnement.

Il faut au moment du bouleversement économique et sociologique qui se prépare être à la hauteur de nos ambitions.

Il devient urgent de penser et réfléchir à un aménagement territorial global pour l'ensemble de la Savoie, nous sommes tous des fonds de vallée, ou vallées de passages à forte densité de circulation, des vallées de tourisms et des vallées industrielles, donc économiquement toutes complémentaires.

Alors Messieurs GAYMARD et MONTEIL, il serait temps de devenir des gens responsables en se mettant autour d'une table mais pas que vous deux, mais avec les maires, les responsables économiques et les citoyens.

Et ce serait une erreur de ne pas inviter les citoyens Savoisien(ne)s à participer à ce tour de table.

Savoie Fédérale et son M.C.V.S. et d'autres pourraient vous apporter leurs réflexions, leur travail et leurs projets pour donner à la Savoie un avenir des plus prometteur.

Pierre BIGUET.

L'INSTRUCTION AVANT 1790

Suite du bulletin N° 4

L'entretien des écoles primaires en Savoie avant 1790 reposait sur les communautés, les bureaux de bienfaisance, les chefs de famille et ceci bien avant les administrations municipales. **Le seul directeur effectif était le curé.** Il n'y avait pas de dotations pour l'instruction des enfants mais il existait des attributions faites par les confréries et les fondations. Quand ces attributions étaient insuffisantes les communautés qui s'étaient données des syndics, des conseils, avaient recours à une cotisation annuelle pour faire vivre l'instituteur, une véritable rétribution scolaire.

Le gouvernement ne concourut jamais avant le XIX siècle aux dépenses de l'instruction primaire.

A cette époque le gouvernement avait pour habitude de ne réglementer ou de n'emprisonner dans des lois que ce qui ne marchait pas régulièrement et qu'il laissait volontiers toute carrière aux initiatives locales ou individuelles.

A Turin avait été créé le magistrat de la réforme et les réformateurs des études, fonctionnaires de l'université qui avaient la haute direction et la surveillance de l'instruction publique à tous les degrés mais leur action ne paraît pas s'être manifestée d'une manière bien sensible sur l'instruction primaire en Savoie avant l'établissement du Conseil de Réforme de Chambéry en 1768.

Un arrêt du Sénat de Savoie du 21 février 1562, rendu au nom du duc Emmanuel-Philibert « contenant plusieurs ordonnances et manières de vivre concernant notre sainte foy et religion chrétienne, conduite et entretien des hospitalux et escoles du Pays de Savoie ».

On y retrouve un nouveau témoignage de la sollicitude constante des Princes de Savoie pour tout ce qui touchait aux intérêts matériels et moraux de leurs sujets.

« D'après Alexis de Jussieu ». Colette BIGUET

Suite au prochain numéro .../...

www.mcvs.com

RETRouvONS ENSEMBLE LA SOUVERAINETE DE NOTRE TERRITOIRE

Adhérer au Mouvement Citoyen des Voix de Savoie pour

- Retrouver notre territoire.
- Restaurer notre identité Savoisienne.
- Retrouver nos titres et nos racines.
- Bénéficier de nos institutions.
- Retrouver notre neutralité et nos droits.

En téléchargeant le document sur notre site.

Vous pouvez également contactez :

Evelyne HARLAY - eve.harlay26@gmail.com

Dominique NOYEAU - dominiquenoyeau@orange.fr

Pierre BIGUET - 73popu@orange.fr

Colette BIGUET - 06.15.89.21.50

Et aussi tous les responsables de province.

BULLETIN TRIMESTRIEL DU MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

ABONNEMENT ANNUEL 10 euros - N° 05 – 1^{er} trimestre 2019